

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CAP IN (capitalisation) FR 000448680

Ce fonds est géré par CAP WEST SA

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion visé est d'obtenir une performance nette de frais de 10 % par an en moyenne sur le long terme. La durée de placement recommandée est de 5 ans.

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. De ce fait la société de gestion s'attend à une corrélation sensible avec le S&P 500. Sur cette période, les porteurs pourront a posteriori comparer leur investissement au S&P 500 en Euro, dividendes nets réinvestis, indice action que la société estime le plus représentatif des sociétés détenues par CAP IN.

CAP WEST développe une méthodologie d'approche fondamentale sur les sociétés fondées sur la durabilité de leur avantage compétitif. CAP IN investit dans les sociétés ayant un avantage concurrentiel déjà établi et qui paraissent momentanément sous-évaluées. Ces investissements seront principalement effectués sur les marchés actions mais pourront aussi porter sur des obligations cotées à haut rendement, dont la notation peut être inexistante ou basse. En effet dans le cas où des obligations cotées de la société étudiée offriraient une perspective de rendement élevé, le gestionnaire pourra estimer plus préférable d'investir sur ce support, notamment si ces titres semblent offrir un meilleur couple rendement / risque (dans la limite de globale de 30 %).

Les sociétés sélectionnées par CAP IN seront souvent des leaders dans leur domaine avec un avantage concurrentiel prouvé et une direction très efficace se comportant en actionnaires de leur société. Le prix devra être particulièrement attractif. Ce niveau attractif est souvent obtenu quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur. Les sociétés émettrices se situent principalement dans l'OCDE, Singapour, Taïwan, Hong Kong et les pays du G20. Toutefois, le gérant se réserve la possibilité d'investir 10 % de l'actif hors de cette zone. Le choix des investissements repose sur

l'application d'une grille d'évaluation propre à la société fondée sur la pérennité de l'avantage concurrentiel. Cette grille comporte notamment les points suivants :

- menace de plagiat,
- intensité de la lutte entre les concurrents existants,
- menace de produits de substitution,
- pouvoir de négociation des clients,
- pouvoir de négociation des fournisseurs

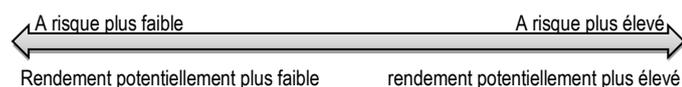
La gestion est extrêmement sélective dans ces choix. Cela implique une certaine concentration des investissements dans la limite de la réglementation. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

Le gestionnaire peut considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, les gestionnaires prévoient un taux de rotation faible sur leurs investissements. Compte tenu de la concentration des lignes en portefeuille et de l'investissement sur les marchés actions internationaux, il est raisonnable de limiter l'investissement dans CAP IN à 10% du portefeuille global du client. Les investisseurs doivent être conscients qu'une diversité des placements est nécessaire. Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jeudi avant 11 heures 30 et sont exécutés à cours inconnu, c'est-à-dire sur la base de la première valeur liquidative établie après l'exécution.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se fonde sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPC est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le portefeuille est exposé principalement au risque action, au risque de change et au risque de concentration des lignes sur des valeurs qui peuvent être cycliques. L'ensemble peut entraîner une dépréciation durable. **L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.**

Un certain nombre de risques accessoires, auxquels l'OPC peut être exposé (petites capitalisations, pays émergents, contrepartie, taux) sont décrits dans le prospectus du fonds.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les frais d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

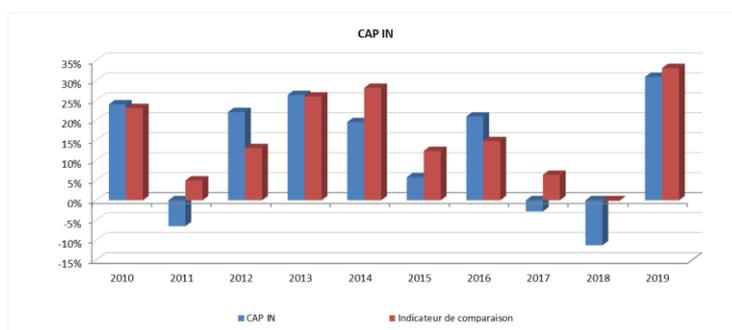
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3 %
Frais de sortie	1 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,25 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance prélevée	0 %
15 % de la performance supérieure à 10 %. (Mécanisme de « high water mark »).	

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais estimés de l'OPC au 31/12/2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation.

Il n'est pas dans la politique de la société de gestion de prélever d'autres commissions. En particulier, il n'est prélevé aucune commission de mouvement, ni aucune prestation en nature (soft commissions) de la part des intermédiaires avec lesquelles elle travaille dans le cadre de son activité de gestion de portefeuille pour compte de tiers.

Pour plus d'information sur les frais du fonds, veuillez-vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.capwestequities.com.

Performances passées



Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le fonds a été créé le 24/11/2000.

La devise de référence est l'euro.

L'indicateur de comparaison est le S&P 500 en euros, dividendes nets réinvestis.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodiques réglementaires ainsi que toutes les informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à CAP WEST SA, 8 rue Louis Armand, 75015 Paris.

La valeur liquidative, calculée hebdomadairement le vendredi, est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur son site internet www.capwestequities.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous

conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de CAP WEST SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

La société de gestion CAP WEST SA est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 mars 2021.